
COMTE DE SAGUENAY ET DE CHICOUTIMI.

Chemin d'embranchement de Ste. Agnès à St. Urbain et chemin de Ste. Agnès à la Grande Baie.

JOHN McLAREN, conducteur.

Somme appropriée pour le 1er chemin.....	£150	0	0
do do le 2ème do	200	0	0

£350 0 0

Somme payée au conducteur..... £350 0 0

Le chemin d'embranchement est de 11 milles de longueur et celui de Ste. Agnès à la Grande Baie de 60 milles, suivant le rapport de M. John McLaren. Dans l'embranchement il a été fait un pont de 54 pieds de long, qui a coûté £30 et un autre de commenéé, pour lequel il a été dépensé £16; ce dernier pont aura 45 pieds de longueur.

Deux milles et demi de chemin ont été ouverts seulement, les travaux ayant été suspendus en conséquence des représentations faites par MM. John Fraser, Thomas Simard, Ant. Guay, et M. W. H. Griffin, du département des postes.

Ces messieurs ayant exposé que le chemin d'embranchement de Ste. Agnès au chemin de St. Urbain, ne pouvait être d'une grande utilité durant l'hiver actuel, et que si le chemin de Ste. Agnès à la Grande Baie, déjà ouvert en chemin d'hiver et par lequel les malles sont transportées, était amélioré il en résulterait de grands avantages, je reçus instruction de l'honorable commissaire des terres de me conformer au désir de ces représentations et d'employer £200, pris sur l'appropriation de l'embranchement, pour améliorer le chemin de Ste. Agnès à la Grande Baie.

M. McLaren, conducteur des travaux dans le chemin d'embranchement, fut requis par une lettre du 22 octobre, de se transporter aussitôt dans le chemin de Ste. Agnès à la Grande Baie, avec tous ses travailleurs. Ce monsieur se rendit à cette requisition avec tout le zèle et l'activité possible et malgré la rigueur de la saison qui commençait à se faire sentir, il a pu réussir à améliorer le chemin de Ste. Agnès à la Grande Baie. Il a fait construire et rétablir des ponts et passages en huit endroits différents. Néanmoins il reste encore quatre ponts à faire. Le pont le plus considérable, celui de la rivière Malbaie, a été fait par souscriptions des habitants de la Malbaie.

COMTÉS DE SAGUENAY ET DE CHICOUTIMI,

Chemin de St. Urbain à la Grande Baie.

Télesphore Fortin et Boniface Cimon, conducteurs.

Somme appropriée.....	£1,500
Somme payée aux conducteurs	1,350

Ce chemin à pour point de départ une terre possédée par le nommé Abel Fortin, dans la seigneurie de Beaupré, comté de Saguenay, et se termine dans le comté de Chicoutimi à la Grande Baie ou baie des Ah! Ah! Sa longueur est d'à peu près, 64 milles. Il a été ouvert et complété depuis son point de départ jusqu'au delà du lac à la Gallette, à 8 ou 10 arpents en deçà de la petite rivière Malbaie; c'est-à-dire, l'espace de 16 miles. Il reste cependant, dans l'espace d'environ deux milles, du minage à faire et quelques roches à enlever. Toute l'étendue des 16 miles qui ont été ouverts, peut être pratiquée par toute espèce de voitures.